

BOUÉE

INFOS | n° 249



Magazine d'informations municipales

Mai 2025

Fête de la musique

Avec des groupes locaux

Vendredi
20 juin 2025

à partir
de 19h30

BOUÉE

Place de l'église

Bar et
restauration
sur place

Organisation : Relais de Bouée et le comité des fêtes

www.bouee.fr

Sommaire

- Infos Municipales..... 2
- Enfance..... 3
- Culture..... 7
- Histoire locale..... 8
- Associations..... 10
- Infos pratiques..... 11

Bulletin municipal n° 249

Mairie de Bouée

2, route du Syl
44260 BOUÉE
Tél. 02 40 56 12 18
Courriel : accueil@bouee.fr
Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :
André LE BORGNE

Rédaction :
Antony PEIGNET,
Pierre DURAND,
Yacine MBODJ,
Odile SOUDAIS.

Maquette : Antony PEIGNET

Impression : Goubault Imprimeur
Tirage : 500 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces,
à la mairie ou par mail à :
communication@bouee.fr
avant le 13 juin 2025
Retrouvez tous les Bouée Infos sur
notre site internet www.bouee.fr

Infos municipales

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal lundi 3 mars 2025

- **DÉSIGNE** Mme Jacqueline HAMON en tant que secrétaire de séance - voté à l'unanimité ;
- **A PRIS ACTE** des Décisions du Maire prise en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
- **A PRIS ACTE** du montant des indemnités de fonction versées aux élus de Bouée pour l'année 2024 ;
- **VALIDE** le projet de budget pédagogique de l'école Les Courlis pour l'année 2025 - voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** le forfait communal 2025 à verser à l'école Sainte Thérèse - voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** l'attribution de subventions aux associations pour l'année 2025 - voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** l'attribution d'une subvention pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2025 - voté à l'unanimité ;
- **DÉSIGNE** André LE BORGNE comme délégué titulaire et Jean-Pierre BIORET comme délégué suppléant pour siéger à la future instance consultative du groupement de commande du schéma directeur des eaux pluviales - voté à l'unanimité.

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal mardi 1^{er} avril 2025

- **DÉSIGNE** Mme Chantal SURGET en tant que secrétaire de séance - voté à l'unanimité ;
- **A PRIS ACTE** des Décisions du Maire prise en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
- **A DÉLIBÉRÉ** sur les objets suivants :
 - Finances - Budget Annexe Production Énergies Renouvelables - amortissements (modification délibération DCM20231207) - Adopté à l'unanimité
 - Finances - Budget Annexe PEnR - Compte Administratif 2024 (Le Maire s'est retiré de la salle lors du vote et n'a pas pris part au vote) - Adopté (12 POUR)
 - Finances - Budget Annexe PEnR - Compte de gestion 2024 - Adopté à l'unanimité
 - Finances - Budget Annexe PEnR - Affectation du résultat 2024 - Adopté à l'unanimité
 - Finances - Budget Annexe PEnR - Budget Primitif Exercice 2025 - Adopté à l'unanimité
 - Finances - Budget Principal - Compte Administratif 2024 (Le Maire s'est retiré de la salle lors du vote et n'a pas pris part au vote) - Adopté (12 POUR)
 - Finances - Budget Principal - Compte de gestion 2024 - Adopté à l'unanimité
 - Finances - Budget Principal - Affectation du résultat 2024 - Adopté à l'unanimité
 - Finance - Budget Principal - Programme d'investissement 2025 - Adopté à l'unanimité
 - Finances - Budget Principal - Taux d'imposition année 2025 - Adopté à l'unanimité
 - Finances - Budget Principal - Budget Primitif Exercice 2025 - Adopté à l'unanimité
 - Urbanisme - Commande Publique - Autorisation du Maire à Ester en justice et prise de conseils juridique - Adopté à l'unanimité



Retrouver intégralité des comptes rendus
sur www.bouee.fr

Enfance

École Sainte Thérèse de Bouée

Les maternelles

Les PS ont continué leur découverte artistique en utilisant différentes façons de peindre.

La peinture à l'essoreuse à salade, c'est trop rigolo.



Les MS sont partis à la pêche aux mots qui commencent par la même syllabe.

Ils ont aussi réussi à construire une grande tour en kaplas.



Les GS poursuivent leur apprentissage de l'écriture en attaché et écrivent des petits mots tous seuls. Ils ont aussi réalisé la maquette de la classe en légos.

Toute la classe a réalisé des poules de Pâques avec une petite comptine à réciter. Nous avons aussi fait un bricolage pour fêter le printemps : les oiseaux sur une branche.

En motricité, nous nous sommes entraînés pour la journée sportive inter écoles qui aura lieu à Malville le vendredi 2 mai : lancer précis, jeu de coopération, traverser la rivière, parachute géant, boccia ... Les élèves sont très motivés.



CP/CE1

Les enfants ont réalisé des exposés. Ils ont choisi de travailler seul ou en binôme sur le thème de leur choix. Par exemple, un enfant a choisi de présenter l'artiste Pablo Picasso et quelques-unes de ces œuvres à ses camarades. D'autres ont choisi le thème des animaux ou les pierres précieuses...

Ils ont également travaillé sur les paysages du monde entier et ont pu ainsi découvrir différentes merveilles géographiques pour les ouvrir au monde.

Comme tout au long de l'année, les élèves sont également allés à la bibliothèque où ils ont eu la possibilité d'emprunter un livre.

Cette période a été marquée par le début des séances de piscine pour les élèves de la GS au CM2.

En quelques séances seulement on voit déjà beaucoup de progrès chez chacun d'eux !

CE2- CM1- CM2

Nous avons commencé à travailler sur la **Révolution Française** et les prémices de notre République actuelle. En sciences, nous nous sommes intéressés aux **abeilles** : anatomie de l'insecte, fonctionnement d'une ruche... Nous avons exploré tous les sujets autour de l'abeille. Ce fut l'occasion d'observer les fleurs et les insectes dans la cour de récréation, et de goûter différents types de miel ! Les élèves ont également poursuivi les **jeux de collaboration ou d'affrontement** : apprendre à viser, décider d'une stratégie en équipe, savoir se placer sur un terrain... autant de compétences développées lors de ces séances.



Ce fut aussi le moment pour le **groupe de théâtre de faire ses premiers pas sur les planches** ! Cinq représentations qui se sont très bien passées et dans lesquelles les élèves se sont investis avec envie et sérieux, bravo à eux ! Enfin nous avons fini la période par une plongée dans l'**univers onirique de Miyazaki** avec le visionnage du Château Ambulant, et notre traditionnel **temps de jeux de société**.



Ne manquez pas nos prochains évènements !

• Le **dimanche 21 septembre de 9h à 18h** sur le parking de la salle polyvalente de Bouée, c'est la **chasse aux bonnes affaires** ! Organisé par l'OGEC-APEL de l'école Sainte Thérèse, ce **vide-greniers** est aussi l'occasion de faire de la place dans ses placards. Vous trouverez aussi sur place restauration et buvette pour une belle journée à Bouée. Venez nombreux !

Vous souhaitez exposer ?

Téléchargez sur le site web bouee-ecolestetherese.fr les documents, complétez le bulletin d'inscription, l'attestation sur l'honneur et retournez ces documents avec votre paiement. Réponse souhaitée avant le vendredi 29 août 2025.

Contact : ogecbouee@gmail.com - 07 70 19 55 04

• À noter que la **kermesse aura lieu le 29 Juin** dans la cour d'école. Une journée de jeux de rire et divertissement attend les petits et les grands enfants.

Rentrée 2025/2026

Vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école pour la rentrée de septembre ? Les inscriptions sont désormais ouvertes ! N'hésitez pas à contacter le directeur Franck EYQUARD, l'équipe pédagogique ou le bureau APEL/OGEC pour obtenir des

informations sur l'école Sainte Thérèse et son projet pédagogique. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre choix. Vous pouvez également vous renseigner sur le site <https://bouee-ecolestetherese.fr>

Théâtre

Un immense merci aux acteurs de la troupe "la Bouézienne" pour leur **énergie et leur bonne humeur tout au long des 10 représentations de la pièce "J'y crois pas!"**

Les parents bénévoles sont ravis de collaborer pour le bien-être de l'école Sainte Thérèse. C'est une belle réussite grâce à l'engagement de chacun.

Les acteurs ont réussi à captiver plus de 850 spectateurs grâce à leur talent et leur passion. Et cela dure depuis 47 ans !

Un grand bravo également aux enfants pour leur superbe saynète "l'annonce", préparé en classe avec leur enseignante Marine MORIO.

Un enchantement pour tous, la troupe est également ravie d'observer la relève.

La troupe est toujours à la recherche de nouveaux talents. Si vous avez envie de rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à contacter Karine au 06 87 83 03 55 ou un des membres de l'OGEC STE THÉRÈSE.



École Les Courlis

Rencontre USEP à Bouée

Le mardi 1^{er} avril, la **classe de CE1/CE2** a accueilli une classe de l'école de Cordemais pour faire une **rencontre USEP**.

La journée a commencé par des jeux d'orientation (béret, bingo, mémo parcours...) puis, après une collation, nous sommes partis pour 5 kilomètres de randonnée dans Bouée.



Le chien jaune de Mongolie

Le vendredi 14 mars, les **CE1/CE2** sont allés au cinéma de Saint-Étienne-de-Montluc voir un film : **Le chien jaune de Mongolie**. Cette

histoire parle d'une famille en Mongolie qui vit dans une yourte. Nansal, l'aînée de la fratrie, a trouvé un chien qu'elle veut adopter. Son papa n'est pas d'accord car il craint que ce chien vive avec les loups et attaque son troupeau de moutons. Au-delà de l'histoire, nous avons observé que le mode de vie de cette famille est très différent du nôtre : ils vivent avec des moutons, ils vivent dans une yourte, quand ils déménagent, ils déménagent avec la yourte, ils ont accès à l'électricité grâce à une petite éolienne.



Grâce à l'amicale laïque de l'école, les élèves de **CM1 CM2** ont pu visionner le film documentaire **Demain est à nous**.

"Ce sont des enfants venus des quatre coins du monde, des enfants qui se battent pour défendre leurs convictions. Ils s'appellent José Adolfo, Arthur, Aïssatou, Heena, Peter, Kevin et Jocelyn... Jamais ils ne se sont dit qu'ils étaient trop jeunes, trop faibles, trop isolés pour se lever contre l'injustice ou les violences. Au contraire, grâce à leur force de caractère et à leur courage, ils inversent le cours des choses et entraînent avec eux des



dizaines d'autres enfants. Exploitation d'êtres humains, travail des enfants, mariages forcés, destruction de l'environnement, extrême pauvreté... Ils s'engagent sur tous les fronts. Si petits soient-ils, ils ont très tôt pris conscience des inégalités et des dysfonctionnements, soit parce qu'ils en ont subi eux-mêmes, soit parce qu'ils en ont été témoins, et ils ont décidé d'agir. Tel José Adolfo, parvenu à l'âge de 7 ans à créer une banque coopérative permettant aux enfants de son quartier de gagner de l'argent en collectant des déchets recyclables. De l'Inde au Pérou, de la Bolivie à la Guinée, en passant par la France et les États-Unis, ce long métrage documentaire part à la rencontre de ces enfants qui ont trouvé la force de mener leurs combats, pour un avenir meilleur."

Suite à cela, des intervenants de la ligue de l'enseignement et de la MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) ont pu échanger avec les élèves au sujet du film. Il a été évoqué, les discriminations, les droits des enfants...

Puis les élèves ont débattu autour de sujets plus proches d'eux (pour ou contre les tâches ménagères par exemple).



Dans le cadre de leur travail sur la nature, **les élèves de MS** ont créé des **hiboux en arts**. Cela permet à chacun de continuer l'apprentissage du graphisme. Bravo à eux !



La liberté guidant le peuple

Les élèves ont travaillé sur le tableau d'Eugène Delacroix : *La liberté guidant le peuple*. Ils ont observé, étudié, analysé cette peinture. En parallèle un travail a eu lieu en orthographe à ce sujet. Puis par groupe, les élèves ont créé leur propre tableau, en utilisant la photographie. Par la suite ils feront aussi un travail plastique autour de cette œuvre.



La classe de CM1 CM2

Le brigadier de la gendarmerie de Savenay est intervenu, pour présenter le **permis internet**. Il a évoqué les dangers présents sur internet et les réactions à avoir. Les élèves vont travailler à partir d'un livret et de quizz, puis le gendarme reviendra afin de faire passer le permis aux élèves.



Les élèves de grande section ont imaginé et créé leurs **bateaux** avec pour objectif qu'ils flottent tous. Défi relevé !



Les élèves de petite et grande section ont rencontré pour la deuxième fois les élèves des écoles du Temple de Bretagne et de Vigneux-de-Bretagne lors d'activités athlétiques.



Les élèves de la classe de MS CP, ont pu travailler autour du **printemps**. Pour cela, ils ont observé des **fleurs sauvages**. Ils ont ensuite pu les dessiner et les représenter. Cela est aussi en lien sur le travail avec Mme Jarry qui est intervenu 8 séances autour des arbres et la musique (sonorisation d'une histoire et chant).



Culture



Bibliothèque de Bouée

Horaires d'ouverture

mardi	16h à 18h
mercredi	15h à 18h
vendredi	16h à 18h
samedi	10h30 à 12h30

Conditions d'emprunts

Possibilité d'emprunter jusqu'à 15 documents (livres, magazines, CD, DVD) pendant 4 semaines dans l'ensemble du réseau. **L'adhésion est gratuite pour tous.** Des **boîtes retours** sont à disposition devant toutes les médiathèques du réseau pour retourner vos documents en dehors des heures d'ouvertures.

Site internet : www.mediathèques.estuaire-sillon.fr. Il vous permet de :

- accéder au catalogue en ligne
- consulter le programme des animations
- réserver ou prolonger un document
- réserver vos places pour une animation, via Billetweb

Jeu d'énigmes «Fake News»

Samedi 24/05/2025 à 10h30

Dans ce jeu d'énigmes inédit, les participants auront des indices à découvrir, trier, organiser, observer avec attention pour retrouver le fil de l'histoire sans se faire influencer par des témoins peu fiables et des informations inexactes.

Saurez-vous démêler le vrai du faux ? Atelier animé par les Ateliers de Marion B. Cet atelier est ouvert aux enfants à partir de 7 ans. **Atelier gratuit, sur inscription.** (Ouverture des inscriptions dès le 24 avril via Billetweb.)



Lire au lac... ou au jardin

À partir du 8 juillet

Cette année, ce rendez-vous de l'été devenu incontournable invite petits et grands à faire un tour au lac ou au jardin ! La programmation habituelle autour des lacs de Savenay et de Campbon est complétée par de nouvelles propositions dans le jardin des médiathèques de Cordemais et de Saint-Étienne-de-Montluc. Au programme : chaises longues, pauses lecture, jeux et bonne humeur ! En juillet et août à partir du 8 juillet. Retrouvez la programmation complète sur www.estuaire-sillon.fr mediathèques@estuaire-sillon.fr

Prix Au fil des Pages 2024/2025

Depuis le 21 septembre, vous pouvez vous inscrire au prix **Au Fil Des Pages**, organisé par les bibliothèques de la CCES, et emprunter l'un des livres sélectionnés.

La soirée de clôture aura lieu le jeudi 22 mai à 19h à Campbon.



Une rixe entre buveurs agite les autorités en 1805

Mandat de dépôt contre les fauteurs de trouble

Le jour-même de la demande du sous-préfet, Poumier rédigea un mandat de dépôt à l'encontre de tous les participants à la rixe qui lui avaient été signalés :

« Au nom du peuple français

Bonaparte, par la grâce de Dieu et les constitutions de l'empire, empereur des Français, à tous ceux qui le présent mandat de dépôt verront, salut.

Faisons savoir que François Marie Julien Poumier, magistrat de sûreté pour l'arrondissement de Savenay, et substitut de monsieur le procureur général impérial près la cour de justice criminelle du département de la Loire inférieure, en vertu de l'article 70 du code des délits et des peines et de l'article 7 de la loi du sept pluviôse an neuf, mande et ordonne à tous exécuteurs de mandements de justice, de conduire et déposer, en la maison de dépôt de l'arrondissement de Savenay, Jean Roty, du Boispeletier, Boutin fils de la Coudre, Maugendre Jean du même lieu, tous les trois de la commune de Cordemais, Jérôme Rivière de la Bazillais, Guillaume Legland fils du village au Batard, Jacques Even natif de Cordemais domestique chez Chevalier au village de la Bignonais, Lecuyer fils du même village tous les quatre domiciliés de la commune de Boué, et les tous cultivateurs, prévenus d'avoir troublé l'ordre public, d'avoir outragé le maire de la commune de Cordemais, dans l'exercice de ses fonctions, et même d'avoir lacéré son écharpe ; mande au gardien de la maison de dépôt de les recevoir et garder, le tout en se conformant à la loi. »

Les arrestations

C'est l'après-midi du même jour que trois gendarmes à pied de Savenay se transportent à Cordemais puis Bouée. Ils y arrêtent les jeunes hommes, qui n'opposent aucune résistance puis les conduisent à Savenay, à la maison de dépôt. Bien que leur procès-verbal ne le mentionne pas, ils sont revenus sans l'un des prévenus. Une lettre écrite le lendemain à Poumier par le maire de Cordemais en atteste : « Le nommé Jean Roti étoit aux champs hier, lors de l'arrivée des gendarmes. Il se rend seul, aujourd'hui, à la maison de dépôt, ce jeune homme étoit le moins entêté, lors de la rixe ». Il ajoute : « Je vous prie, Monsieur le magistrat, de ne pas induire au procès-verbal que l'écharpe fut lacérée avec intention, c'est dans la mêlée, en tentant à séparer les champions, qu'elle fut trouvée engagée et qu'elle a déchiré en la dégageant. »

Les interrogatoires

Ils ont lieu dès le lendemain des arrestations. Ils sont conduits par François Magouet Mondesormes juge et directeur du jury pour l'arrondissement de Savenay. C'est aussi un habitant de Bouée, il est le frère aîné du sous-préfet. Il est accompagné du greffier, François Cottineau ; celui-ci est né à Nantes, mais sa famille s'est installée à Savenay, aux Hettières, au début de la Révolution, et il a épousé en 1803 une fille de Pierre François Le Pelletier, devenu procureur impérial.

Les prévenus sont extraits de la maison de dépôt. A la lecture du procès-verbal, les interrogatoires sont brefs et se limitent à trois ou quatre questions. En premier, le juge demande au prévenu ses nom, prénom, âge, profession et domicile. Les habitants de Bouée compromis sont :

- Jean Lecuyer, âgé de 28 ans, laboureur demeurant à la Bignonais,
- Jérôme Rivière, âgé de 29 ans, laboureur demeurant à la Bazillais,
- Guillaume Legland, âgé de 28 ans, laboureur demeurant à Batard,
- Jacques Even, âgé de 30 ans, homme de labour au service de Chevallier de la Bignonais.

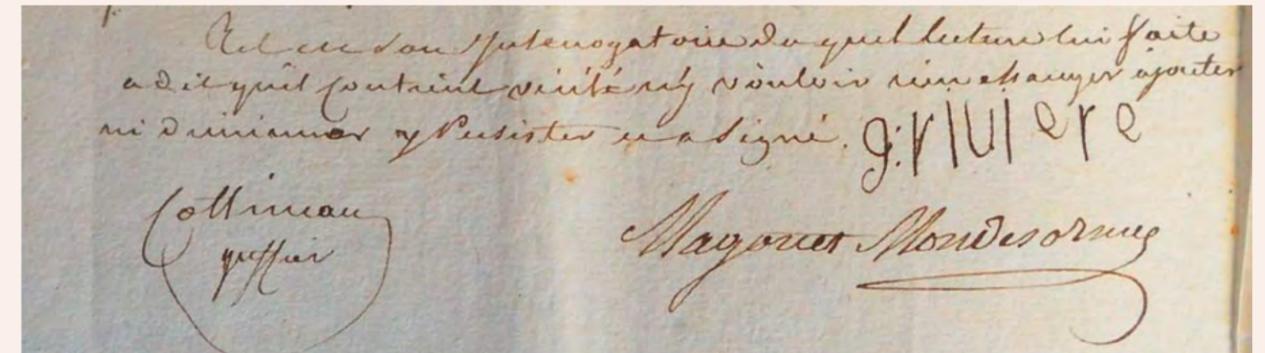
Ceux de Cordemais sont :

- Jean Boutin, âgé de 19 ans, laboureur demeurant à la Coudre,
- Jean Roty, âgé de 25 ans, laboureur demeurant à Venet,
- René Maugendre, âgé de 27 ans, laboureur demeurant à la Coudre.

Il n'est rien précisé d'autre dans la procédure, mais des recherches complémentaires permettent d'en savoir plus. Tous ces hommes sont célibataires, à l'exception de Jérôme Rivière, qui est marié depuis 1798 et est père de trois enfants.

Puis, le juge demande au prévenu s'il sait pourquoi il a été arrêté. Trois répondent que non ; les autres évoquent la bagarre de Cordemais. Le magistrat pose la question cruciale et veut savoir si l'interrogé a déchiré

l'écharpe du maire. Jean Lecuyer répond « qu'il n'insulta point le maire ni ne toucha à son écharpe ce qu'il offre de prouver par témoins, mais qu'il fut lui même frappé d'un coup de pierre par Jean Boutin lorsqu'il sortait de l'auberge à l'instant où la dispute commençait et qu'il resta tranquille pendant que la querelle dura sans y prendre aucune part ». Jérôme Rivière assure « qu'il n'a pris aucune part à la querelle qui a eu lieu à Cordemais, qu'il a cependant fait ses efforts pour les empêcher de se battre et qu'il n'a vu personne déchirer l'écharpe du maire qui se présenta inutilement pour les séparer ». Guillaume Legland déclare « qu'il n'a vu personne déchirer l'écharpe du maire mais qu'il est vrai que lui interrogé était très ivre ». Jacques Even « n'a vu personne insulter le maire de Cordemais ni déchirer son écharpe ». Jean Boutin prétend « n'avoir point déchiré l'écharpe du maire et n'avoir vu personne le faire ». Jean Roty soutient « qu'il n'a pris aucune part à la querelle qu'il n'a battu personne qu'il n'a point été battu et qu'il n'a point déchiré l'écharpe du maire ni vu personne la déchirer ». Enfin, René Maugendre reconnaît « que le huit floréal dernier il se battit à Cordemais, mais qu'il ne déchira point l'écharpe du maire ni ne la vit déchirer par personne ». Le juge lui demande alors « pourquoi il ne s'est pas retiré aussitôt que le maire vint pour rétablir la tranquillité ? » ; il répond « qu'il était trop ivre pour entendre raison ». Seuls deux prévenus peuvent signer leur interrogatoire.



La fin de l'interrogatoire de Jérôme Rivière, avec sa signature et celles du greffier et du juge

Source : A.D. L.-A. 3 U 5 1221

Le maire de Cordemais tempère

Le jour-même des interrogatoires, quatre jours après la rixe, Tournier écrit au magistrat de sûreté Poumier :

« Monsieur le magistrat

Une foule de gens probes s'intéresse vivement au sort des prévenus de la rixe du 8 de ce mois ; tout le monde m'assure qu'ils sont touchés du plus sincère repentir et au moment que j'ai l'honneur de vous écrire ils viennent eux-mêmes de m'en donner la preuve par leurs excuses et leurs promesses de respecter à l'avenir l'autorité constituée.

J'avoue, Monsieur le Magistrat, que ces jeunes gens étaient dans l'ivresse, cette situation et plus encore leur repentir m'engage à vous supplier de vous intéresser à leur faire appliquer la peine la plus légère.

J'ai l'honneur de vous saluer respectueusement.

Tournier maire »

Le renvoi des prévenus au tribunal

C'est le 13 floréal, cinq jours après la bagarre, que le magistrat de sûreté Poumier requiert que les sept prévenus soient jugés par voie de police correctionnelle. Il se réfère à une loi de 1791 qui stipule : « Les outrages ou menaces par paroles ou par gestes, faits aux fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions, seront punis d'une amende qui ne pourra excéder dix fois la contribution mobilière, et d'un emprisonnement qui ne pourra excéder deux années. ».

L'assignation à comparaître

Un peu plus de deux semaines s'écoulent avant qu'un huissier près le tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Savenay, Pierre Poitevin, se rende chez chaque prévenu le 28 floréal et les assigne à comparaître « en la salle des audiences du tribunal de police correctionnelle séant à Savenay, maison des ex cordeliers lundi prochain trente floréal, sur les neuf heures du matin ».

Le jugement ne figure malheureusement pas dans le dossier consulté et l'on ne sait quelles ont été les peines infligées.

Bernard David

Associations

Les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars

Après la traditionnelle journée des peintres du 1^{er} mai, les Amis de la chapelle de Rohars vous invitent à deux expositions d'art en juin 2025.



Samedi 14 et dimanche 15 juin
Exposition collective artistique

avec Gérard Maillard, peintre, et ses amis artisans d'art

Pour notre plus grand plaisir Gérard Maillard revient cette année avec ses amis artisans d'art dans notre petite chapelle de Rohars. De la peinture, de la sculpture, des bijoux ainsi que du travail du cuir, du bois tourné seront à l'honneur grâce aux membres de l'association les Z'Arts de Bouvron.

Cinq artistes seront présents à Rohars

Ne manquez pas de venir les apprécier pour ce beau week-end culturel agrémenté de démonstrations de savoir faire.

Entrée libre de 10h à 18h



Samedi 28 et dimanche 29 juin
Journées du patrimoine de pays

Exposition peinture et sculpture
Yann Kel de Savenay et Willy Crocq de Lavau-sur-Loire

L'univers de **Willy Crocq** est naïf, coloré et rempli d'humour.

Depuis son enfance, il croque, peint, dessine, moule et bricole. Il confectionne à chaque fois des pièces uniques.

Willy Crocq peint vachement bien les vaches : des roses, des bleues, des vertes et des pas mûres. Rigolotes, étonnées, curieuses, mais toujours sympathiques

En usant de tout matériau, résine, colle, ciment... il les façonne et les encadre, les enfermant ainsi avec attention chacune dans leur pré.

Il décline sous son pinceau inventif diverses créations (vaches, souris, poissons, chats, éléphants, paysages, abstraits, des meubles, des luminaires) qui acquièrent une fantaisie pour le moins inattendue.

Dépassant l'artisanat pour l'art, il évolue dans un univers presque enfantin et plein d'espièglerie, un monde ludique aux couleurs vives

Yann-Kel œuvre depuis quinze ans. Il se plaît à mettre en lumière la nature et des portraits.

Yann Kel est un artiste peintre reconnu pour son style unique et sa créativité hors du commun. Il se distingue par ses tableaux qui allient couleurs intenses, formes abstraites et techniques inédites.

Les œuvres de Yann-Kel reflètent ses inspirations et sa sensibilité artistique. Il jongle entre différentes techniques telles que l'aquarelle, la peinture à l'huile ou encore la gouache pour donner vie à des œuvres aussi expressives que fascinantes.

Entrée libre de 10h à 18h



DEUX BEAUX CONCERTS SONT À VENIR.
NOTEZ-LES DANS VOS AGENDAS.

Dimanche 27 juillet 2025 - 17h
Concert d'été

« Accords à cœur »

Duo d'artistes professionnels, formé par Michel Duvet pianiste et Lilie Printemps chanteuse

"Accords à cœur", ce sont deux cœurs qui vibrent à l'unisson sur les mêmes émotions pour rendre hommage à la chanson à texte française.

Tarif 10 € à partir de 13 ans.

Dimanche 14 septembre 2025 - 17h

« ShamS world music vibes »

Le duo ShamS avec la voix comme instrument propose un mélange d'orient et d'occident sur des accords de guitare acoustique.

Tarif 10 € à partir de 13 ans.

Nouveau :

Les Amis de la chapelle de Rohars proposent des visites accompagnées pour connaître l'histoire de Rohars, de sa chapelle, du prieuré, du village et du port. En groupe, idéalement une dizaine de personnes.

Demande et réservation au
06 81 13 26 57 ou
lacsar@orange.fr

La chapelle est ouverte de 10h à 18h
tous les dimanches et jours fériés
de mai à septembre.

Infos pratiques



Arrêt de la collecte des pneumatiques en déchèteries et orientations vers des usagers vers les garagistes

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) a pris la décision d'arrêter progressivement la collecte des pneumatiques de véhicules légers dans les déchèteries des territoires des 5 communes de Nozay, Blain, Erdre et Gesvres, Estuaire et Sillon et Pont-Château-Saint-Gildas-des-Bois.

En effet, le service de collecte des déchets étant organisé par les garagistes, les éco-organismes ont indiqué qu'il était impossible pour des collectivités de conventionner avec eux. Ainsi, le syndicat et les communautés de Communes ne peuvent plus prendre en financièrement ce service dans ces conditions.

Par conséquent, le syndicat va arrêter progressivement les collectes de pneumatiques en déchèterie et oriente les usagers vers les garagistes conformément à la communication faites par les éco-organismes.

ALFa Répît

est une association qui **soutient les aidants accompagnant un proche âgé dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive pour favoriser son maintien au domicile.** Son territoire d'intervention est le Nord du département réparti en deux secteurs : Estuaire et Nord Loire.

L'association gère un accueil de jour et une plateforme de répît et d'accompagnement.

Elle propose du répît aux aidants en accueillant les aidés au sein de lieux adaptés :

- Un accueil de jour à SAINT-GILDAS-DES-BOIS
- 5 haltes répît à GUÉRANDE, PORNICHET, VAY, DERVAL et ERBRAY
- Du répît à domicile gratuit

Le Relais des Aidants est un dispositif d'écoute et d'information qui propose des solutions (ateliers, entretien individuel, formation, groupe de parole...) pour limiter l'épuisement de l'aidant.

Des sorties et séjours répît sont également proposés pour les couples Aidants/Aidés. Toutes nos activités sont sur réservation.

ALFa Répît - le Relais des Aidants
Plateforme d'accompagnement et de répît pour les Aidants
www.alfarepit.fr
02 40 66 94 58
contact@alfarepit.fr



Chapelle de Rohars

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 JUIN

2025

« ECLECTIQUE »

Exposition artistique

Peinture, sculpture, cuir, bijoux, bois tournés

Muriel Lalloué

Gérard Maillard

Dominique Lelièvre

La Marinière Créative

Dominique Brossard

Les Z'Arts de Bouvron

10h à 18h

Entrée libre

44 **BOUÉE**

Les Amis de la chapelle Ste Anne de Rohars



28
29
JUIN
2025
27^e ÉDITION

JOURNÉES du
PATRIMOINE
DE PAYS

CHAPELLE
DE ROHARS

EXPOSITION

« Regards dans la nature »

Peinture et Sculpture

Willy Crocq et Yann-Kel

10h à 18h

Entrée libre

44 **BOUÉE**

Exposition organisée par
Les Amis de la chapelle Ste Anne de Rohars

